Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 022-212202840-20260217-2026_02_02-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
CÔTES D'ARMOR

COMMUNE DE SAINT-CONNAN

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 17 février 2026

Nombres de membres : 10 Nombres de présents : 10
L'an deux mil vingt-six, le 17 février à 19h00

Les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont rassemblés au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de M. Jean-Yves PHILIPPE, maire

Présents : PHILIPPE Jean-Yves, LE GUENNIC Yannick, SÉRANDOUR Christelle, LOPIN Roger, MÉLOU Marie-Hélène, HILLION Anthony, HUBY Amélie, LE BARS Michel, LUCAS Gwenn, LE FOLL Michel

Absents excusés :

Secrétaire de séance : LE GUENNIC Yannick

Date de convocation : 10 février 2026
Date d'affichage : 10 février 2026

2026-02-02 : TARIFS 2026

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de maintenir les tarifs 2025 comme suit à compter du 1er janvier 2026 :

SALLES DES FÊTES ROKONAN :

- **REPAS :** le prix de la location est entendu vaisselle comprise – Une caution de 300.00 € sera exigée à la remise des clefs et un forfait de 100.00€ sera prélevé sur la caution en cas de non nettoyage satisfaisant de la salle

Location	Personnes de la commune	Personnes hors commune
1 jour (clefs rendues avant 11h le dimanche si location le samedi)	160.00 €	180.00 €
WE complet (clefs rendues pour 9h le lundi)	200.00 €	220.00 €
Supplément chauffage hiver (forfait)	40.00 €	40.00 €

- **SOIREES OU APRES-MIDI sans REPAS :** Bals, lotos, spectacles, concours de boules, vins d'honneur, fest-deiz, fest-noz …
  - → **Gratuité pour les associations et commerçants de la commune**
  - → **100.00 € associations hors commune (gratuité pour associations humanitaires, caritatives et patriotiques)**
  - → **50.00 € pour les cafés d'enterrement**

LOCATIONS DIVERSES :

Location	Personnes de la commune	Personnes hors commune
Tables et chaises	1€/personne + 1€/personne de caution	Pas de location
Couverts complets (assiettes, fourchette, couteau, petite et grande cuillère et verres)		
Assiettes, fourchette, couteau, petite et grande cuillère, seuls		

Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 022-212202840-20260217-2026_02_02-DE

CONCESSION CIMETIERE :

Durée 30 ans	2.00 m²	300 € (150.00 € le m²)
Caveautins	1 m²	150€

- PRECISE qu'une caution 300.00 € annuelle sera demandée aux associations et commerçants locaux qui utilisent à titre gracieux la salle des fêtes et/ou la salle des associations, sur laquelle pourra être prélevé toute somme correspondant à la facture des dégâts éventuels causés lors de l'occupation des dits locaux

Ainsi fait été délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Yves PHILIPPE